

## En Christ, l'éclatante manifestation du salut

### En Jésus, pardon, communion, adoption

« Dieu a envoyé son Fils... pour qu'il nous soit donné d'être fils adoptifs. » Ga 4.4,5 TOB

L'étude précédente sur la réconciliation et la mort du Christ était un des sommets de nos randonnées bibliques. Toutefois dans l'examen de ce thème profond et complexe, beaucoup de textes nous réservent encore leurs richesses et... leurs difficultés.

\* \*  
\*

Les épîtres aux Corinthiens apportent leur contribution à l'édifice théologique de Paul. « Vous êtes dans le Christ Jésus [...] devenu pour nous sagesse venant de Dieu, justice, sanctification et délivrance » est le fil d'Ariane de ces lettres (1Co 1.30, TOB). Paul y rappelle l'esprit de la vie chrétienne, celui d'être « sans levain car le Christ, notre Pâque, a été sacrifié » (5.7). C'est la première des deux seules fois où Paul utilise explicitement les mots *sacrifice* ou *sacrifier*<sup>1</sup> à propos de Jésus. L'agneau pascal<sup>2</sup>, ne renvoie pas au péché mais à la louange, à la reconnaissance pour la libération de l'esclavage, à la consécration et à la communion (cf. 1Co 11.23-26). Jésus, de même, par sa mort et sa résurrection, a été établi<sup>3</sup> premier-né et prémices<sup>4</sup> d'une nouvelle humanité, libérée non de l'Égypte mais du péché. Dans le second texte, Paul ajoute : « vivez dans l'amour comme Christ nous a aimés et s'est livré à

Dieu pour nous en offrande et en sacrifice, comme un parfum de bonne odeur<sup>5</sup>. » (Ep 5.2) « Ainsi, la mort de Jésus, considérée dans son rapport personnel avec Dieu, réalise-t-elle le sacrifice de communion avec une intensité sans mesure<sup>6</sup> ». **Principe n° 81 : Un des sens de la croix est d'être, de la part du Christ, une Pâque c'est-à-dire un sacrifice de communion, d'oblation et de consécration.** Un sacrifice qui m'invite à m'identifier au Christ (Rm 6.3-9 ; Ga 2.20) et, comme nous le verrons, à faire partie de sa famille.

\*

Ces importants aspects n'épuisent pas le sujet. Nous avons déjà vu que Jésus était mort en notre faveur (Rm 5.8), pour la réconciliation. Paul va maintenant présenter une autre facette du sacrifice : « le Christ est mort pour nos péchés » (1Co 15.3). Déclaration forte et enseignement essentiel que Paul lui-même a reçu. Il convient donc de bien saisir l'expression « pour nos péchés ». Faut-il entendre à cause de nos péchés, sens de Rm 4.25 ? Non, car le texte utilise à nouveau ici, la préposition déjà étu-

<sup>1</sup> Verbe *thuô*, sacrifier, immoler, 14 mentions dans le NT : ex. : Mc 14.12 ; 2 m. chez Paul dont 1 seule m., ici, à propos du Christ. Nom *thusia*, sacrifice, plus fréquent, 28 m. ex. : Mt 9.13 ; 5 m. chez Paul : ex. Rm 12.1 dont 1 sur le Christ en Ep 5.2 ; 15 m. dans Hé dont 4 au sujet du Christ (9.23,26 ; 10.5.12).

<sup>2</sup> Cf. *BdD* n°38 et principe n°37.

<sup>3</sup> Déjà vu dans *BdD* n° 43 à propos de Mc 10.45.

<sup>4</sup> Rm 8.29 ; Col 1.15 ; Ap 1.5 ; 1Co 15.20-23.

<sup>5</sup> L'expression *d'une agréable odeur* est, dans le Pentateuque, associée près de 40 fois à des offrandes ou à des holocaustes (ex. : Gn 8.21 ; Ex 29.18 ; Lv 2.2). Elle n'est pas utilisée à propos des sacrifices pour le péché. La seule exception, en rapport avec un sacrifice d'absolution pour un membre du peuple, concerne l'holocauste de la graisse qu'après l'aspersion, le prêtre offre comme *sacrifice de paix*, ou d'actions de grâces (Lv 4.31). L'expression *une agréable odeur* veut dire que Dieu apprécie les attitudes de don de soi, de consécration, de pacification que ces sacrifices expriment. Appliquée au Christ par Paul elle signifie que le Christ agit pleinement selon le cœur de Dieu en accomplissant sa mission de réconciliation.

<sup>6</sup> G. LAFONT, *Dieu, l'être et le temps*, Cerf, 1986, p. 243.

diée, *huper* (au sujet de, concernant, en faveur). C'est évidemment *au sujet de* nos péchés que l'on doit comprendre. On peut traduire, en ajoutant le mot sacrifice : « Christ est mort *en sacrifice* au sujet des péchés ». Adjonction légitime ? Oui ! C'est ce que font, pour être compréhensibles, nos versions de l'AT traduisant par *sacrifice pour le péché*, un vocable unique de l'original, comme c'est le cas, par exemple, dans Ex 29.14<sup>7</sup>. La phrase « c'est un sacrifice pour le péché » correspond en hébreu à un seul mot, *péché* (manquer le but). Un très éminent spécialiste dit de ce vocable qu'il « signifie à la fois le péché, le sacrifice qui l'efface et la victime de ce sacrifice<sup>8</sup> ». Les termes hébraïques, en effet, renvoient souvent à une chose (parfois à son contraire), à sa cause ou à ses conséquences, c'est le contexte qui donne la clé. Ainsi, l'expression « *pour les péchés* » veut dire, *sacrifice pour les péchés* et même *sacrifice d'absolution*<sup>9</sup> pour les péchés.

**... tu brûleras au feu hors du camp la chair du taureau ... c'est un sacrifice pour le péché.**  
Ex 29.14

\*

**S**'éclaire alors un texte qui a fait couler beaucoup d'encre et pose problème à bien des lecteurs : « Celui qui n'a pas connu le péché, il (Dieu) l'a fait<sup>10</sup> pour nous péché, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu. » (2Co 5.21) À la lumière des lignes précédentes ce verset veut dire *Dieu l'a fait sacrifice pour nos péchés*. « Non, la victime ne devient pas "péché", elle est agréable à Dieu, qui, en considération de cette offrande, enlève le péché. C'est en ce sens [...] que le mot est em-

ployé par Paul : *Le Christ qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a fait "péché" c'est-à-dire "victime pour le péché"*<sup>11</sup> ».

\*

**N**'oublions pas que les versets précédents (2Co 5.14-21) parlent de réconciliation : commençant par l'amour pressant du Christ (v.14) ils s'achèvent (v.21) par notre devenir en lui. J'ai montré la fois précédente comment la puissance et l'efficacité du sacrifice du Christ, opère cette réconciliation : Jésus est mort et ressuscité pour nous (v.15) et ainsi nous sommes, en lui, de nouvelles créatures. Paul conclut (v.21) par le verset que nous avons rappelé, une image forte du langage sacrificiel, mais qu'il ne développe pas : « Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait pour nous (sacrifice pour le) *péché*. » Autre manière de dire que nous sommes réconciliés. Le péché, séparation entre

Dieu et les hommes (Es 59.2), est effacé<sup>12</sup> et nous sommes pardonnés. Dans ce chemin de ré-union nous devenons justes de la justice qui vient de Dieu (v.21). **P. n° 82 : Le sacrifice pour les péchés est le sens le plus fort et le plus poignant de la mort du Christ. Par la croix, Jésus nous apporte le pardon et la libération, conditions de notre réconciliation.** Même si Paul ne s'explique pas plus, il est possible de dégager certaines indications.

1. Un sacrifice ne se passe pas au tribunal mais au sanctuaire. Cette analogie explicative du salut est en rapport avec le culte. Elle est de l'ordre de la communion retrouvée. Un tribunal établit ou non une culpabilité, condamne ou relâche. Bien qu'il implique la purification préalable du péché, le culte a un but infiniment plus élevé, totalement posi-

<sup>7</sup> Le mot péché, *hattâ't*, est très courant, 296 m., ex. : Gn 4.7 ; 18.20 ; 31.36 ; 50.17 ; Ex 10.17, 6<sup>ème</sup> m. de ce terme et 1<sup>ère</sup> m. en tant que *sacrifice pour le péché*.

<sup>8</sup> R. DE VAUX (directeur de l'Institut biblique de Jérusalem), *Les sacrifices de l'A.T.*, Gabalda, p. 82.

<sup>9</sup> Il existe 2 types de sacrifices pour le péché, celui d'absolution (*hattâ't*) et celui de réparation (*ashâm*).

<sup>10</sup> La NBS rectifie la traduction fautive de LSG *devenir péché*. *Devenir* (grec *gignomai*) implique une transformation profonde (ex. Jn 1.14) ce qui ne peut être le cas ici, alors que *faire* (grec *poieô*, instituer, établir) correspond plus à un statut, à une fonction.

<sup>11</sup> Sous la plume de R. DE VAUX, *Op. cit.*, p. 84, 85, on ne saurait mieux dire. L. SABOURIN confirme : « "Péché", c'est-à-dire vrai sacrifice pour le péché. », *Rédemption sacrificielle, une enquête exégétique*, Paris, Desclée de Browver, 1961, p. 147.

<sup>12</sup> Hélas ! mot souvent traduit par *expié*.

tif : la sainteté et la vie avec Dieu. Seuls ceux qui ne répondent pas à cet appel d'amour, se condamnent en quelque sorte eux-mêmes à la conséquence de leurs actes.

2. Le sacrifice est dit d'effacement, d'absolution<sup>13</sup>, sens du mot hébreu et de son équivalent grec dans le NT<sup>14</sup>. L'affirmation est incontournable. Par son sacrifice, Jésus, est absolution, moyen de pardon, expression de l'amour de Dieu comme le précise 1Jn 4.10. J'en ai déjà approché le mystère dans la précédente étude mais ce n'est qu'à la lecture de l'Épître aux Hébreux que nous pourrions aller plus loin.

\*

**C**ontinuons avec l'Épître aux Galates. Elle nous rappelle que le salut personnel n'est pas dans la crucifixion du Christ, événement extérieur à l'homme et subi « à sa place », mais au contraire comme un acte auquel le croyant participe pleinement : « j'ai été crucifié avec Christ [...] ce n'est plus moi qui vis c'est Christ qui vit en moi [...] je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour (en faveur de) moi » (2.20). Un peu plus loin, Paul ajoute « Christ est devenu malédiction pour nous car il est écrit : maudit soit quiconque est pendu au bois ». Ce texte a suscité d'innombrables commentaires, en particulier sur le sens de cette malédiction. La théologie classique y a vu la preuve de la valeur substitutive de la mort du Christ. Ainsi le futur Benoît XVI<sup>15</sup> écrit : « le Christ devient "péché" pour nous (2 Co. 5, 21) et porte la malédiction du transgresseur de la Loi, ce que nous sommes tous en réalité ; et c'est lui

<sup>13</sup> À condition de ne pas comprendre ce terme dans un sens magique, mais dans un sens relationnel.

<sup>14</sup> *Hilasmos* (rare dans le NT : 2 m., 1Jn 2.2 ; 4.10) absolution, pardon, mot d'une famille très courante dans l'AT notamment à propos de la fête du Grand Pardon. En Ps 130.4 par ex. (dans la LXX, Ps 129.4) *hilasmos* traduit aussi l'hébreu *selihâh*, pardon.

<sup>15</sup> J. RATZINGER, art « substitution », *Encyclopédie de la foi*, t. IV, Cerf, 1967, p. 274.

qui pend au bois à notre place (Ga. 3,13) ». Cette interprétation, compréhensible sous la plume de Luther, Calvin, Bossuet ou Bourdaloue, me semble regrettable de la part d'un théologien contemporain réputé ; elle tient plus d'une répétitive spéculation traditionnelle que d'une exégèse sérieuse. Les « transformations effectuées par Paul sur les textes hébreu et grec de Dt 21,23 induisent donc à penser qu'il a voulu [...] signifier [...] que le Christ [...] n'a pas été réellement maudit par Dieu [...] le texte de Paul lui-même ne nous auto-

rise pas à penser que la malédiction de la Loi ait été épuisée dans le Christ puisqu'elle est toujours capable de maudire

selon Ga 3,10<sup>16</sup>. » Selon des spécialistes ayant étudié la crucifixion<sup>17</sup>, c'est ce supplice qui, pour les Romains comme pour les Juifs, est, en lui-même, la malédiction. Non seulement le Christ a subi, de la part des hommes, la mort pour nous, mais cette mort, celle d'un brigand, fut infamante.

\*

**P**assons à Ga 4.4-7 qui parle du salut à partir d'une autre expérience humaine celle de l'adoption. Tout l'AT, histoire de la sortie d'Égypte, Psaumes, prophètes<sup>18</sup>, parle de la paternité de Dieu. La parabole du fils prodigue et surtout le *Notre Père* vont ancrer cette réalité dans la pensée chrétienne. Mais comment sommes-nous fils du Père céleste ? Par voie de création ? Sans nul doute, pour Dieu nous restons ses enfants, mais nous sommes devenus des mi-

<sup>16</sup> F. BIGAOUETTE, *Le cri de dérélition de Jésus en croix*, Paris, Cerf, 2004 p. 301,302. Cette religieuse dominicaine, dans une thèse de doctorat en théologie à la fois exceptionnelle et bouleversante, s'appuyant sur des exégètes comme S. LYONNET ou A. VANHOYE, fait remarquer que Paul, à propos de *maudit*, transforme le verbe au parfait de la LXX en un adjectif verbal et omet la mention de Dieu.

<sup>17</sup> Par ex. : M. HENGEL, *La crucifixion dans l'Antiquité et la folie du message de la croix*, Paris, Cerf, 1981, M. GOURGUES, *Le crucifié : du scandale à l'exaltation*, Paris, Desclée, 1989.

<sup>18</sup> Ex 4.22 ; Ps 89.26 ; Es 63.16 ; Jr 3.19 ; MI 2.10.

neurs sous tutelle écrit Paul, nous nous sommes nous-mêmes privés de droits naturels. Dit autrement, nous sommes esclaves du péché et de la loi, n'ayant même plus envie d'être des fils adultes. C'est donc surtout par voie de rédemption, grâce à la venue du Christ que, nous identifiant à lui, nous pouvons retrouver notre vraie filiation et devenir héritiers de la promesse (Ga 3.29).

L'adoption était connue des Juifs, et les Romains pouvaient par un acte officiel reconnaître à quelqu'un la qualité d'enfant. Il en est de même aujourd'hui. Fait marquant, ce qui constitue la réalité morale et existentielle de l'adoption, comme du mariage, ce n'est pas l'indispensable dimension légale, ce sont la volonté et l'amour de la personne ou du couple qui forge ce projet. Ce fait nous aide à penser la théologie du salut. Sous une démarche empruntant plus ou moins son vocabulaire et son écorce à des notions juridiques, l'adoption<sup>19</sup> est « surtout une

*... lorsque les temps furent accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme et sous la loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la loi, pour que nous recevions l'adoption filiale. Et parce que vous êtes des fils, Dieu a envoyé dans notre cœur l'Esprit de son Fils, qui crie : "Abba, Père !" Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils et si tu es fils, tu es aussi héritier, du fait de Dieu. Ga 4.4-7*

relation renouvelée et personnelle entre le Père et ses enfants, relation de confiance et d'amour, scellée par l'Esprit<sup>20</sup> ». C'est ce que clame tout l'Évangile. L'Épître aux Ephésiens aussi, dit cette filiation : héritiers, rendus vivants par Christ, d'esclaves nous sommes devenus, par grâce, gens de la maison de Dieu (1.11 ; 2.5,8,19). Le Premier-né de la création, devenu le premier-né des morts (Col 1.15,18), le dernier Adam, signe d'une oeuvre définitive, afin d'être premier-né de plusieurs frères (Rm 8.29). Et le Saint-Esprit nous engendre à une nouvelle humanité spirituelle qui nous permet de dire « Abba ! ». Mais une image humaine est limitée et ne peut rendre parfaitement la démarche divine. Dans une adoption, un

enfant ne peut généralement pas donner son avis. L'adoption divine au contraire, est parfaite et en particulier, bilatérale. Dieu la propose, laissant à l'adopté la liberté de sa réponse car il poursuit un but nécessitant notre libre adhésion. À la croix « ... il y a retournement du drame de l'histoire humaine en Jésus, mais aussi conduite de ce drame à l'ultime but que Dieu visait en créant le monde [...] faire en sorte que le drame des humains puisse devenir [...] aventure de filiation s'inscrivant à plein dans leur histoire tout en débouchant sur l'au-delà de l'histoire qu'est la vie même de Dieu se donnant comme Avenir absolu du monde...<sup>21</sup> »

**P. n° 83 : En Christ, l'homme retrouve sa**

**vraie filiation. Son adoption, dans un amour bilatéral, fait de l'ancien esclave un héritier adulte et, pour l'éternité, un membre à part entière de la maison de Dieu.** Maison de Dieu, dont Christ peut être le chef, ou la tête, ayant assumé victorieusement notre existence jusque dans la mort,

et en qui le corps et chaque membre trouvent communion, croissance, chemin de maturité et plénitude<sup>22</sup>.

\* \*  
\*

**A**insi l'adoption, relation intense de filialité et fraternité, rejoint parfaitement ce que le sacrifice de communion du Christ, évoqué au début de cette étude, annonçait déjà, une unité d'amour des croyants avec leur Dieu par et en Jésus leur sauveur. Le chrétien vivant cette réalité dynamique du salut, à la fois personnelle et communautaire, peut alors connaître la joie d'une foi s'exprimant dans l'adoration et la louange.

**Philippe AUGENDRE**

*Manosque, le 23/01/2010*

<sup>19</sup> Grec *huiothésia*, littéralement *établir fils*. Cf. aussi Rm 8.15,23 ; 9.4 ; Ga 4.5 ; 2Co 6.18 ; Ep 1.5.

<sup>20</sup> P. BONNARD, *L'Épître de St Paul aux Galates*, D. & N., Neuchâtel, 1954, commentaire sur Ga 4.5.

<sup>21</sup> F. BIGAOUETTE, *Op. cit.* p. 460.

<sup>22</sup> Ep 1.23 ; 4.13-15.